

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 17 mai 2021

Délibération n° 2021 – 17/05/2021 – 3

Election du vice-président délégué aux politiques culturelles

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 21 Membres représentés : 6 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 3 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, a **procédé à l'élection de Monsieur Tadeusz SLIWA en qualité de vice-président délégué aux politiques culturelles de l'Université de Bourgogne** :

Dijon, le 17 mai 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,


Vincent THOMAS

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement